

Le ragondin et la bernache figurent parmi les dix espèces exotiques les plus envahissantes en Europe

Les dégâts causés par des animaux et des végétaux sont évalués à 12 milliards d'euros par an

Le ragondin, l'omble de fontaine et la bernache du Canada ont peu en commun, si ce n'est de figurer au top 10 des espèces exotiques envahissantes les plus nuisibles d'Europe, selon une étude publiée lundi 20 avril dans le magazine de l'Ecological Society of America. Depuis 2005, 10 922 espèces envahissantes ont été répertoriées par le projet européen Daisie (Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe).

La globalisation des échanges a permis avec les années à des milliers de nouvelles espèces de plantes, d'animaux et d'insectes de s'installer durablement dans le paysage européen. La modification du territoire et les changements climatiques accélèrent aujourd'hui leur propagation. Ces espèces perturbent le cours normal des écosystèmes, engendrant des coûts considérables, tant économiques qu'écologiques.

Pour évaluer ce coût, une équipe de chercheurs européens a tenté de quantifier l'impact de ces espèces sur les « services rendus par les écosystèmes » aux êtres humains. Ces services incluent, par exemple, la pollinisation, la régulation du climat et la filtration des eaux. « La présence, et souvent la domination d'espèces non indigènes, peuvent perturber le fonctionnement des écosystèmes, explique la directrice de la recherche, Montserrat Vilà. Ces changements peuvent être irréversibles et, au final, causer autant de torts que le changement climatique ou la pollution. » C'est en évaluant ces pertes que les chercheurs ont établi une liste d'espèces envahissantes les plus nuisibles.

Parmi elles, le ragondin figure en tête du palmarès. En plus d'endommager les récoltes, les berges et les digues, ce rongeur détruit les nids d'oiseaux aquatiques et trans-

met la leptospirose, une maladie bactérienne. En Italie, entre 1995 et 2000, malgré un plan de 3 millions d'euros, les dégâts causés par l'animal aux berges et à l'agriculture se chiffrent à 11 millions d'euros. Du côté des espèces envahissantes aquatiques, l'écrevisse rouge de Louisiane, la moule zébrée et l'omble de fontaine sont également pointés du doigt.

Récoltes perdues

Au total, l'équipe a répertorié plus de mille espèces envahissantes présentes sur le territoire européen qui causent des dommages écologiques et économiques. Pour autant, l'Union européenne (UE) n'a pas encore arrêté de stratégie pour stopper leur prolifération.

« Démontrer que ces espèces envahissantes ont un coût est une façon de faire réagir, explique Montserrat Vilà. Elles ont un impact réel dans plusieurs domai-

nes économiques comme l'agriculture, la foresterie et la pêche, et ce, sans compter la perte de biodiversité. » Les espèces envahissantes coûtent à la Grande-Bretagne annuellement 150 millions d'euros pour lutter contre 30 sortes d'herbes exotiques et 3,8 milliards d'euros en récoltes annuelles perdues. Selon les chercheurs, les espèces envahissantes coûtent déjà 12 milliards d'euros par an à l'UE.

En 2001, l'UE s'était fixé l'objectif d'enrayer la perte de la biodiversité d'ici 2010. Loin du but, la Commission européenne a publié une communication en décembre 2008 proposant des options en vue d'élaborer une stratégie contre les espèces envahissantes. « Il y a une volonté d'action car ces espèces coûtent très cher aux Etats membres », souligne Andrea Stefan, chargée de mission pour la nature et la biodiversité à la Commission européenne. ■

Véronique Labonté

Le Monde
Jeudi 23 avril 2009